



UNITED SYSTEMS EUROPE

CONTEXTE

Les systèmes de véhicules pilotés à distance, automatisés, voire autonomes, figurent parmi les évolutions technologiques et industrielles majeures du XXI^{ème} siècle. Leurs champs d'application sont multiples : ils sont notamment utilisés dans l'industrie, les transports, l'énergie, l'agriculture et dans le domaine de la sécurité. Les limites de leur potentiel n'ont pas encore été perçues à ce jour.

Ces systèmes concrétisent les progrès technologiques réalisés dans plusieurs domaines : informatique, électronique, télécommunications, intelligence artificielle, ... et répondent à des impératifs économiques puisqu'ils réalisent de manière très productive et sécurisée des tâches difficiles pour l'être humain.

Par ailleurs, la conception, la production et l'utilisation de ces systèmes est créatrice d'emplois très diversifiés au sein d'un écosystème large, qui englobe tous les maillons de la chaîne de valeurs (conception, production, maintenance, formation, utilisation). Grâce à leur propulsion électrique, ces systèmes possèdent une très faible empreinte carbone et leur mise en œuvre présente de nombreux avantages environnementaux.

Pourtant, la dispersion des structures et des initiatives de cette nouvelle industrie constitue encore un frein important à son développement. Plusieurs pays européens ont créé des plateformes d'échanges entre les pouvoirs publics et l'industrie de ces nouveaux systèmes (la Direction Générale de l'Aviation Civile française a notamment mis en place le Conseil pour les Drones Civils en 2015), mais la mise en œuvre de la nouvelle réglementation européenne concernant les drones civils fait en particulier apparaître une forte nécessité de concertation entre les différentes parties prenantes du marché à l'échelle européenne.

En outre, plusieurs évolutions réglementaires sont nécessaires pour encadrer les opérations attendues à court-moyen termes : drones autonomes, vols hors de la vue du télépilote, vols en zones peuplées, ... ce qui milite pour une consolidation des échanges entre l'industrie et les autorités de régulation européennes (AESA et Commission européenne en particulier).

Cette concertation doit enfin s'accompagner d'actions de promotion et d'aide au développement des filières concernées tant sur le plan financier que sociétal car l'acceptation de ces systèmes se fera au prix d'un constant effort de pédagogie auprès des décideurs et du public.

Au vu de ces considérations, et de la forte concurrence internationale (principalement chinoise et américaine) sur ces marchés, la Fondation USE se propose de rassembler les énergies contribuant à l'objectif de développement du marché européen de ces systèmes. L'équipe fondatrice de USE possède l'expérience et le réseau des relations requis pour initier et mener ce projet à son terme. Elle prévoit d'œuvrer dès le début de l'année 2022 pour faciliter le décloisonnement entre acteurs publics et privés de ces marchés émergents grâce à la mise en place de travaux collaboratifs, de contributions écrites, d'une plateforme d'échanges numériques, et d'événements couvrant l'ensemble des problématiques de ces marchés.

Cette démarche collective européenne est appuyée par plusieurs autorités nationales des Etats membres de l'Union européenne.